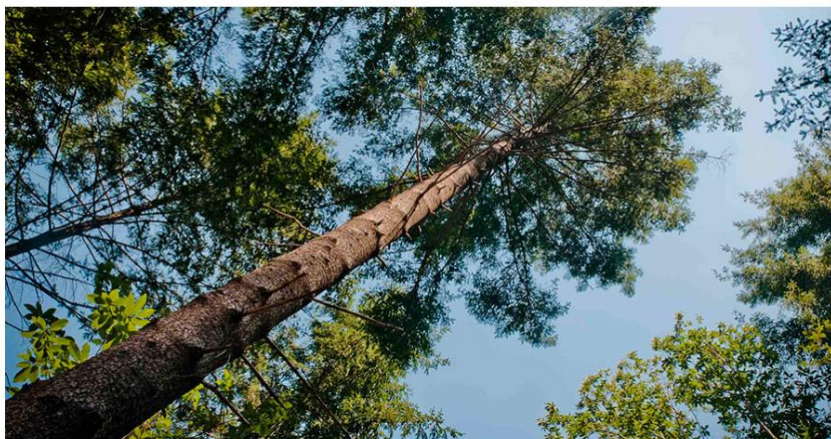


Bédarieux - CONCOURS SYLVOTROPHÉE Valoriser la gestion durable des forêts



Bédarieux - CONCOURS SYLVOTROPHÉE Valoriser la gestion durable des forêts

A l'occasion de la deuxième édition du concours "Sylvotrophée", le Parc naturel régional du Haut-Languedoc vous invite à participer à une cérémonie de remise des prix, le mardi 20 août 2019 à 18h, pour récompenser les gestionnaires et propriétaires forestiers des Avant-Monts adoptant une approche multifonctionnelle et durable de leur forêt. Cette manifestation sera précédée par une présentation des outils mis en place dans le cadre du projet Life FORECCAsT (15h).

Promouvoir la gestion durable des forêts de nos territoires

Si la gestion d'une forêt est avant tout le projet d'un propriétaire, elle répond aussi à plusieurs attentes de la société : produire des bois de qualité, accueillir et préserver la biodiversité, proposer un espace de loisir et de ressourcement accessible à tous...

À travers le concours "Sylvotrophée", le Parc* souhaite valoriser les gestionnaires et propriétaires forestiers privés et publics du territoire qui développent cette approche multifonctionnelle.

* Le Parc est couvert aux deux-tiers par la forêt, soit une surface de 205 800 ha

Rencontrer, observer, échanger, valoriser

Lancé en juillet 2018 sur les Monts de Lacaune (Tarn), le concours a récompensé l'an dernier, la commune de Lamontéarié parmi les quatre parcelles de forêts candidates.

Cette année, le concours a eu lieu dans la région des Avant-Monts (Nord Hérault) les 3 et 4 juillet derniers : quatre groupements forestiers situés sur les communes de Castanet-le-Haut, Saint-Geniès-de-Varensal, Saint-Gervais-sur-Mare, Taussac-la-Billière et Rosis se sont portés candidats.

Les conditions pour participer : présenter des parcelles composées de "futaies résineuses et/ou taillis feuillus", gérées de façon durable et multifonctionnelle.

Les candidats ont été jugés par un jury de sylviculteurs, d'écologues et d'usagers sur la qualité de gestion de leur forêt, à travers des visites et échanges sur le terrain avec les propriétaires ou représentants. Au terme des deux journées de rencontre, jurés et organisateurs se sont réunis pour faire un bilan et désigner le lauréat 2019, ainsi que les prix spéciaux.

La remise des prix du concours aura lieu le mardi 20 août à 18h, à la salle Léo Ferré de Bédarieux (34). Cette cérémonie sera précédée à 15h par une restitution des outils mis en place dans le cadre du projet Life FORECCAsT, pour adapter les forêts du Haut-Languedoc aux changements climatiques. Un apéritif offert par le Parc clôturera l'après-midi pour un moment de partage et de convivialité.

Programme de l'après-midi :

* 15h : Conférence/restitution des outils mis en place pour adapter les forêts du Haut-Languedoc aux changements climatiques (projet LIFE FORECCAsT)

* 18h : Cérémonie de remise des prix du concours "Sylvotrophée" 2019, en présence des candidats

* 19h : Clôture de cérémonie et apéritif Parc

Lieu : Salle Léo Ferré, 34600 Bédarieux

Date : Mardi 20 août 2019, 15h-19h

Participants :

- M. Boltz (groupement forestier de Saint-Geniès-de-Varensal) et maire de Saint-Geniès-de-Varensal
- M. et Mme Ronchaud (groupement forestier de Rosis)
- M. Allies (groupement forestier de Castanet-le-Haut) et maire de Castanet-le-Haut
- M. Jeay (groupement forestier du Rongas)
- Daniel Vialelle, Président du Parc naturel régional du Haut-Languedoc
- Serge Cazals, Vice-président du Parc, élu référent à la Charte Forestière de Territoire
- Marie Lequien, Juliane Casquet et Maxime Jourde, Charte Forestière de Territoire et projet LIFE FORECCAsT du Parc
- Raphaël Bec, Ingénieur forestier du Centre Régional de la Propriété Forestière, membre du projet LIFE FORECCAsT
- Quelques membres du jury

Renseignements :

Marie Lequien

Animatrice de la Charte Forestière de Territoire

ou

Juliane Casquet

Coordinatrice projet LIFE FORECCAsT

Parc naturel régional du Haut-Languedoc

Tél. : 04 67 97 38 22

Le "Sylvotrophée" est une action issue du projet "Forêts anciennes - volet 2" porté par l'IPAMAC (Inter Parcs du Massif Central)